

CPJEPS AAQV

Certificat professionnel d'animateur d'activités et de vie quotidienne



Niveau visé : Niveau 3 (InfraBac) | Durée : 10 mois | Modalité : Présentiel | Ecole ASKORIA : Saint-Brieuc

Prochaines sessions : septembre 2025 · Formation agréée par la Région Bretagne · Eligible au CPF

Code RNCP : 32369 (Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2025) - Certificateur : ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Le métier

L'animateur d'activité et de vie quotidienne conçoit et anime, en lien avec le projet de la structure qui l'emploie et au sein d'une équipe, des temps de vie quotidienne, et des activités éducatives ou sociales dans des domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives, scientifiques, culturelles, techniques ou d'expression - pour des groupes dans ces différents lieux d'accueil.

Il concourt aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances, tout en assurant la sécurité physique et morale des différents publics qu'il accueille. Il peut travailler auprès de publics variés : enfants, adolescents, adultes, personnes âgées.

La formation

Voies d'accès

Vous pouvez préparer le CPJEPS AAQV, selon votre projet :

- en formation initiale
- en contrat d'alternance (apprentissage / professionnalisation)
- en formation continue

Financements

En fonction de votre statut, vous pouvez mobiliser différents dispositifs de financement de la formation :

- Qualif Emploi (Région Bretagne)
- CPF (Compte Personnel de Formation)
- Transition Pro
- Financement personnel
- Financement Employeur ou OPCO

Candidature : profils et prérequis

- Avoir 16 ans minimum
- Personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle vers les métiers de l'animation.

S'inscrire

Mon Espace Candidat.e

- Je crée mon compte en sur le portail d'inscription d'ASKORIA.
- Je dépose une demande de renseignement en ligne.
- ASKORIA me recontacte et m'accompagne : conseil en orientation professionnelle, devis, financements, prérequis.
- Je réalise en ligne un test d'autopositionnement pour situer mon niveau avant l'entrée en formation.
- Je rencontre un.e professionnel.le d'ASKORIA lors d'un entretien visant à construire mon parcours de formation personnalisé.

Je candidate sur le portail d'inscription ASKORIA
webaurion.askoria.eu



Avec le CPJEPS :

Vous serez en capacité de :

- **Exercer le métier d'animateur** dans un cadre professionnel reconnu.
- **Utiliser des outils et des techniques** d'intervention opérationnels.
- **Créer des mises en situation** d'animation à l'école et dans la structure professionnelle.
- **Créer des espaces de dialogue et de participation** avec différents publics.

86% de réussite

au CPJEPS AAQV en 2023 à ASKORIA,
soit 6 personnes diplômées.

+ 80% des diplômés
sont en emploi dans les 3 ans
suivant la formation

Enquête d'insertion ASKORIA / INJEP • données 2023

La formation menant au CPJEPS AAQV est construite autour de 4 Unités Capitalisables de formation (UC - décomposés en modules) à certifier pour obtenir le diplôme :

- **UC 1 : Participer au projet et à la vie de la structure**
- **UC 2 : Animer les temps de vie quotidienne de groupes**
- **UC 3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe**
- **UC 4 : Animer des activités**

La formation se déroule sur **10 mois avec une alternance** entre la formation théorique et la formation pratique :

- **406 H de formation théorique** à l'école ASKORIA dispensant la formation
 - Cours et ateliers collectifs
 - Sessions techniques
 - Temps d'appropriation individuels des contenus
 - Travaux personnels et collectifs
 - Participation à des événements
 - Projets d'expérimentation sociale et solidaire
- dont 3 H de certification
- **868 H de formation pratique** réparties sur des périodes d'immersion en situation professionnelle, encadrées par un référent de terrain au sein de la structure.

En proximité des référents professionnels de terrain, les équipes pédagogiques d'ASKORIA effectuent un suivi individualisé de la montée en compétence de l'apprenant.



Textes réglementaires encadrant la certification

askoria.eu

ASKORIA • Ecole professionnelle des solidarités • Décembre 2024

ASKORIA
activateur de solidarités